



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 10 juillet 2019 à 15 h 45
à la salle des fêtes de VICQ-SUR-NAHON

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

La séance s'est ouverte le 10 juillet

Etaient présents :

- M. Jean AUFRERE, M. Alain POURNIN, Mme Annie CHRETIEN (Ecueillé)
- M. Alain MOREAU (Fontguenand)
- M. Daniel COUTANT (Frédille)
- M. Alain REUILLON (Gehée)
- Mme Sophie GUERIN (Heugnes)
- M. Patrick GARGAUD (Langé)
- M. Bruno TAILLANDIER, Mme Mireille CHALOPIN, M. François LEGER (Luçay-le-Mâle)
- M. Francis COUTURIER, M. Francis JOURDAIN (Lye)
- M. Gérard SAUGET (Pellevoisin)
- M. Guy LEVEQUE (Préaux)
- M. Claude DOUCET, M. Alain SICAULT, Mme Paulette LESSAULT (Valençay)
- M. Joël RETY (Veuil)
- M. Jean-Charles GUILLET, M. Michel PAULMIER (Vicq-sur-Nahon)
- M. Claude MOREAU (Villegouin)
- Mme Catherine BARANGER (Villentrois – Faverolles-en-Berry)

Avaient donné pouvoir :

- Mme Christine MARTIN (Ecueillé) à M. Jean AUFRERE
- M. Marcel DECOURTIEUX (Luçay-le-Mâle) à M. Bruno TAILLANDIER
- M. Denis LOGIE (Pellevoisin) à M. Gérard SAUGET
- Mme Chantal GODART (Selles-sur-Nahon) à M. Guy LEVEQUE
- Mme Josette DEBRAIS (Valençay) à M. Alain SICAULT
- M. Alain RAVOY (Valençay) à Mme Paulette LESSAULT
- M. Gilles BRANCHOUX (Valençay) à M. Claude DOUCET
- Mme Annick BROSSIER (La Vernelle) à M. Alain REUILLON
- M. William GUIMPIER (Villentrois – Faverolles-en-Berry) à Mme Catherine BARANGER
- Mme Liliane REMONDIERE (Villentrois – Faverolles-en-Berry) à M. Jean-Charles GUILLET

Etaient absent(e)s/excusé(e)s : Mme Lydie CROUZET (Jeu-Maloches), Mme Marie-France MARTINEAU et M. Jean-Jacques REIGNIER (Valençay), Mme Ingrid TORRES (La Vernelle)

Le Président remercie Monsieur le Maire de Vicq-sur-Nahon pour son accueil.

Il ouvre ensuite la séance.

ORDRE DU JOUR

FINANCES LOCALES

1. Présentation de l'analyse financière de la CCEV réalisée par la DGFIP en présence de Messieurs PRIEUR et COLAS et de Madame VOIGT.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Fonctionnement des assemblées :

2. Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 9 avril 2019

FONCTION PUBLIQUE

Personnel contractuel :

3. Recrutement d'un agent de déchetterie et d'entretien de l'abattoir en raison d'un accroissement temporaire d'activité
4. Recrutement d'un agent d'abattage en raison d'un accroissement temporaire d'activité

FINANCES LOCALES

Décisions budgétaires :

5. Budget annexe « Abattoir » : décision modificative n°1

Fiscalité :

6. Institution d'un zonage unique pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2020

Emprunts :

7. Renouvellement des garanties d'emprunt souscrit par l'Office Public de l'Habitat de l'Indre au titre de la ligne du prêt réaménagé pour le logement situé 3 rue du Capitaine Collomb à Ecueillé : modification de la délibération n°2018_137
8. Souscription d'un emprunt pour financer la participation de la CCEV au RIP 36 dans le cadre du déploiement de la FttH sur les communes d'Ecueillé, Luçay-le-Mâle et Valençay

Interventions économiques :

9. Entreprise de Confection du Boischaud Nord – attribution d'aide à l'immobilier : modification de la délibération n°2018_83

Subventions :

10. Demandes de participations et de subventions d'organismes divers
 - Mission Locale
 - Adhésion de la CCEV au Comité des Œuvres Sociales pour le personnel de la CCEV et désignation des élus délégués
 - Arts et Savoir Faire
 - Les Amis du Musée de l'Automobile de Valençay
 - Ecurie Berrichonne

Divers :

11. Répartition du FPIC (Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes)
12. Avenant à la convention avec PME dans le cadre de la gestion des CEE PRO-INNO 08
13. Remboursement à la CCEV par la FOL 36 des frais d'envoi d'invitation à la soirée d'information sur le dispositif service civique du 26 juin 2019

| |
|--|
| DOMAINE ET PATRIMOINE |
| Location : 14. Renouvellement de la convention avec la SAFER |
| DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES |
| Aménagement du territoire : 15. Contrat régional de solidarité territoriale du Pays de Valençay en Berry : signature du bilan à mi-parcours 16. Adhésion à l'association Urgence ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) |
| Environnement 17. Déchetteries : modification de l'accès des professionnels 18. Extension des consignes de tri |
| Culture 19. Remboursement des cours de trombone par l'E.M.A.V. (Ecole de Musique Associative de Valençay) 20. PACT : avenant à la convention de partenariat avec l'association ARTO 21. PACT : encaissement des participations des sponsors (LETOURNEUR, PROSYSTEMES, SETEC) |
| AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES |
| 22. Aire d'accueil des gens du voyage : modification du règlement |
| QUESTIONS DIVERSES |
| 23. RGPD mutualisé |

FINANCES LOCALES

Présentation de l'analyse financière de la CCEV réalisée par la DGFIP en présence de Messieurs PRIEUR et COLAS et de Madame VOIGT

Monsieur Claude DOUCET remercie Monsieur PRIEUR et Madame VOIGT de leur venue et demande de bien vouloir excuser Monsieur COLAS. Il laisse ensuite la parole à Monsieur PRIEUR pour la présentation de l'analyse financière de la CCEV.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES

Modification de l'ordre du jour

DCC 2019-065

La présentation de la situation financière de la communauté de communes par la Direction Départementale des Finances Publiques en première partie de réunion ayant pris plus de temps que prévu, et dans la mesure où le conseil communautaire doit se terminer au plus tard à 18 heures, le Président propose de reporter à un prochain conseil les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

RETRAIT DE DOSSIERS

FONCTION PUBLIQUE

Personnel contractuel :

24. Recrutement d'un agent de déchetterie et d'entretien de l'abattoir en raison d'un accroissement temporaire d'activité

FINANCES LOCALES

Décisions budgétaires :

5. Budget annexe « Abattoir » : décision modificative n°1

Fiscalité :

6. Institution d'un zonage unique pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2020

Emprunts :

7. Renouvellement des garanties d'emprunt souscrit par l'Office Public de l'Habitat de l'Indre au titre de la ligne du prêt réaménagé pour le logement situé 3 rue du Capitaine Collomb à Ecueillé : modification de la délibération n°2018_137
8. Souscription d'un emprunt pour financer la participation de la CCEV au RIP 36 dans le cadre du déploiement de la FttH sur les communes d'Ecueillé, Luçay-le-Mâle et Valençay

Interventions économiques :

9. Entreprise de Confection du Boischaud Nord – attribution d'aide à l'immobilier : modification de la délibération n°2018_83

Subventions :

10. Demandes de participations et de subventions d'organismes divers
 - Mission Locale
 - Adhésion de la CCEV au Comité des Œuvres Sociales pour le personnel de la CCEV et désignation des élus délégués
 - Arts et Savoir Faire
 - Les Amis du Musée de l'Automobile de Valençay
 - Ecurie Berrichonne

Divers :

12. Avenant à la convention avec PME dans le cadre de la gestion des CEE PRO-INNO 08
13. Remboursement à la CCEV par la FOL 36 des frais d'envoi d'invitation à la soirée d'information sur le dispositif service civique du 26 juin 2019

DOMAINE ET PATRIMOINE

Location :

14. Renouvellement de la convention avec la SAFER

DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES

Aménagement du territoire :

15. Contrat régional de solidarité territoriale du Pays de Valençay en Berry : signature du bilan à mi-parcours
16. Adhésion à l'association Urgence ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT)

Environnement

17. Déchetteries : modification de l'accès des professionnels
18. Extension des consignes de tri

| |
|---|
| <p>Culture</p> <p>19. Remboursement des cours de trombone par l'E.M.A.V. (Ecole de Musique Associative de Valençay)</p> <p>20. PACT : avenant à la convention de partenariat avec l'association ARTO</p> <p>21. PACT : encaissement des participations des sponsors (LETOURNEUR, PROSYSTEMES, SETEC)</p> |
| <p>AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES</p> <p>22. Aire d'accueil des gens du voyage : modification du règlement</p> |
| <p>QUESTIONS DIVERSES</p> <p>23. RGPD mutualisé</p> |

Le conseil communautaire accepte à l'unanimité la modification de l'ordre du jour telle que présentée précédemment.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES

Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 9 avril 2019

DCC 2019-066

Le Président fait lecture du compte rendu du conseil communautaire du 9 avril 2019 et demande à l'assemblée si elle a des remarques à formuler.

En l'absence de remarque, le conseil communautaire, approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil communautaire du 9 avril 2019.

FONCTION PUBLIQUE

PERSONNEL CONTRACTUEL

Recrutement d'un agent d'abattage en raison d'un accroissement temporaire d'activité

DCC 2019-067

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de la collectivité sont créés par décision du conseil communautaire. Il appartient donc à ce dernier de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Le Président explique qu'en raison d'une augmentation depuis le mois d'avril des tonnages abattus à l'abattoir de Valençay et des congés des opérateurs prévus pendant la période estivale, il y a lieu de créer un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité d'agent d'abattage à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 3-1°,

Vu le budget principal de la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay,

Considérant qu'il est nécessaire de recruter temporairement un personnel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité lié à une augmentation des tonnages abattus à l'abattoir de Valençay et aux congés des opérateurs prévus pendant la période estivale,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire :

- ✓ **Décide** le recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour la période du 15 juillet au 31 août 2019,
- ✓ **Précise** que cet agent assurera, autant que de besoin, des fonctions d'opérateur à l'abattoir de Valençay dans la limite de 35 heures hebdomadaires,
- ✓ **Dit** que des heures complémentaires pourront être effectuées dans la limite réglementaire en fonction des nécessités du service,
- ✓ **Indique** que la rémunération de l'agent est fixée sur la base du SMIC en vigueur,
- ✓ **Dit** que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal 2019,
- ✓ **Précise** que la présente décision concerne également le renouvellement éventuel du contrat d'engagement dans les limites fixées par l'article 3-1° de la loi du 26 janvier 1984 précitée si les besoins du service le justifient à savoir 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois consécutifs,
- ✓ **Autorise** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

FINANCES LOCALES

DIVERS

Répartition du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes DCC 2019-068

Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC) a été mis en place en 2012. Le FPIC est un mécanisme de péréquation horizontale qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

L'ensemble intercommunal composé de la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay et des 18 communes-membres est bénéficiaire en 2019 à hauteur de 341 237 € (-1,6% par rapport à 2018).

La répartition selon les règles de droit commun est la suivante :

| | |
|----------------------|-----------|
| CCEV | 112 150 € |
| 18 communes dont | 229 087 € |
| <i>Ecueillé</i> | 23 673 € |
| <i>Fontguenand</i> | 5 293 € |
| <i>Frédille</i> | 1 819 € |
| <i>Gebée</i> | 6 435 € |
| <i>Heugnes</i> | 9 245 € |
| <i>Jeu-Maloches</i> | 2 703 € |
| <i>Langé</i> | 6 790 € |
| <i>Luçay-le-Mâle</i> | 23 565 € |
| <i>Lye</i> | 16 902 € |
| <i>Pellevoisin</i> | 16 639 € |
| <i>Préaux</i> | 3 239 € |

| | |
|-----------------------------------|----------|
| <i>Selles-sur-Nabon</i> | 1 812 € |
| <i>Valençay</i> | 40 854 € |
| <i>La Vernelle</i> | 17 626 € |
| <i>Veuil</i> | 9 479 € |
| <i>Vicq-sur-Nabon</i> | 15 875 € |
| <i>Villegouin</i> | 7 320 € |
| Villentrois – Faverolles-en-Berry | 19 818 € |

Toutefois, il est possible de répartir le FPIC entre l'EPCI et les communes selon des modalités librement choisies par le conseil communautaire, selon l'une ou l'autre des règles suivantes :

- soit par délibération du seul conseil communautaire, sous réserve qu'elle soit prise à l'unanimité de ses membres,
- à défaut, par délibérations concordantes du conseil communautaire à la majorité des deux tiers, et de chacun des conseils municipaux des communes membres à la majorité simple.

Si l'une ou l'autre de ces règles n'est pas respectée, la répartition de droit commun s'appliquera automatiquement.

Compte tenu du contexte financier difficile de la Communauté de Communes, la commission « finances et prospective » du 24 juin 2019 a proposé de déroger à cette règle en optant pour la répartition « dérogatoire libre » qui permettrait à la Communauté de Communes de conserver la totalité du FPIC octroyé, soit 341 237 €.

Il convient de statuer sur ce dossier.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement les articles L.2336-1 à L.2336-7,

Vu la loi n°2011-1977 du 28 décembre 2011 de finances pour 2012, et plus particulièrement l'article 144,

Vu la loi n°2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018,

Vu la proposition formulée par la commission « finances et prospective » du 24 juin 2019,

Vu la notification de la Préfecture en date du 19 juin 2019 d'un montant de FPIC de 341 237 € pour l'ensemble intercommunal,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité de répartir le FPIC de manière dérogatoire pour l'année 2019, en l'affectant en totalité à la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay,

- ✓ **Dit** que les crédits seront inscrits au budget principal à l'article 7325,
- ✓ **Autorise** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Président clôt la séance à 18h15.